

Le temple et ses abords

Le Portique constituait, le côté de l'enceinte sacrée, grand rectangle de 111 x 77 m ; on devait le traverser pour gagner le Temple par une Voie dallée de 35 m de longueur, légèrement en contrebas par rapport au sol du Portique et du supposé « forum ».

Situé sensiblement au centre de l'enceinte sacrée, le Temple est un édifice de conception originale pratiquement carré (env. 28 x 28 m), il comportait une partie centrale plus élevée abritant deux « cellae » (L. 8 m - l. 6,80 m et 6,65 m) et des parties latérales plus basses communiquant — à l'arrière et à l'avant — avec la partie centrale par de grands passages voûtés (l. 4,45 m - h. env. 8 m) (voir reconstitution d'un arc sous le hangar) et formant ainsi une galerie de circulation autour des « cellae ». Le sol de ces dernières était constitué, pour celle du sud, d'un dallage régulier de plaques de calcaire, pour celle du nord, d'un béton de ciment rose, orné d'alignements de galets noirs devant la statue de culte dont le socle a été retrouvé en place.

Dans la « cella » sud, la dépose du dallage a révélé la présence de fondations appartenant à un édifice antérieur : un « fanum » (petit temple de tradition gauloise), datant vraisemblablement de la fin du I^{er} siècle avant, ou du début du I^{er} siècle après J.C., auquel on peut sans doute rattacher la statuette de personnage assis en tailleur découverte en 1974 ainsi qu'un mur arasé découvert en 1977 au nord du temple (probablement première enceinte sacrée).

La base de la façade, à laquelle aboutissait la voie dallée, a malheureusement disparu ; les éléments recueillis aux abords immédiats (blocs sculptés et fragments) montrent cependant que son ordonnance comportait non pas une colonnade, mais des baies voûtées alternant avec des piliers creusés de niches.

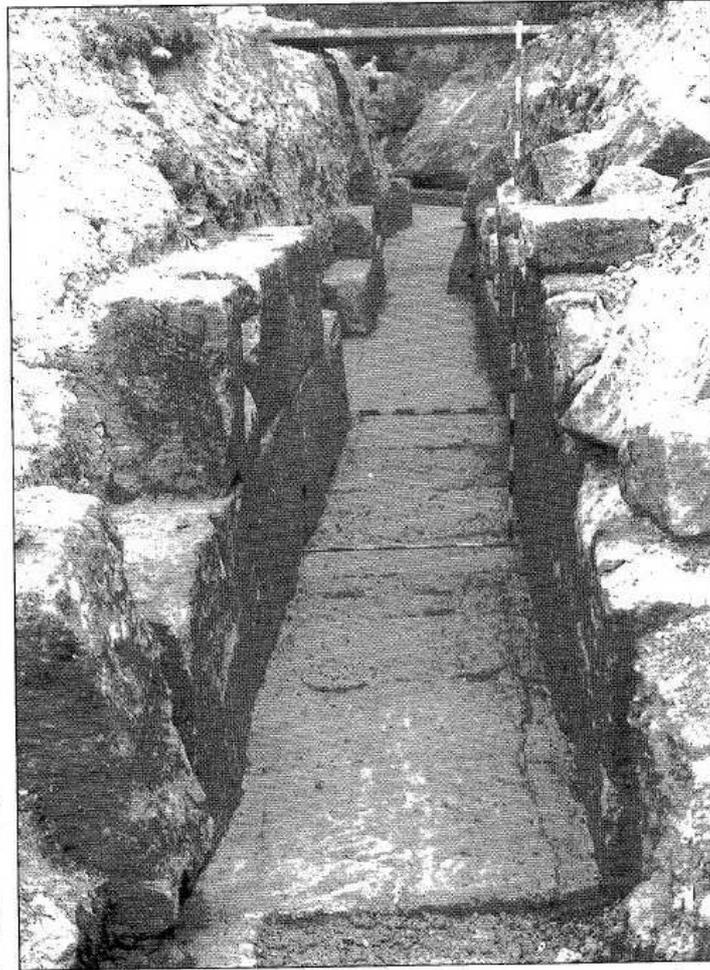
Ce sont ces piliers et ces baies voûtées qui supportaient les couronnements : entablements (architrave, frise, corniche) et fronton (pour la partie centrale, ou demi-frontons (à l'aplomb des galeries nord et sud), de types et de hauteurs différentes suivant les emplacements.

L'ornementation de la façade, dont les sculptures étaient entièrement revêtues d'enduits blancs et de couleur, devait être très chargée. La face arrière du temple devait, d'après les fragments recueillis, présenter une ordonnance analogue. Les blocs ou fragments rassemblés — principalement — dans le premier dépôt métallique en donnent une idée, ainsi que ceux qui sont exposés au Musée de Guiry-en-Vexin.

Les murs latéraux présentaient une architecture complexe ; à l'intérieur, alternance (à l'origine) de grandes niches (rebouchées plus tard) et de parties pleines animées de petits pilastres ; ceux-ci avaient leurs correspondants à l'extérieur au-dessus du niveau formé par une grosse moulure en doucine. Des ouvertures hautes existaient à l'aplomb des niches. Des chapiteaux de pilastre ont été retrouvés.

À l'intérieur les murs étaient revêtus d'enduits dont d'importants panneaux ont été recueillis en place dans la galerie nord (en cours de restauration).

Un pan de mur appartenant au mur nord du temple, découvert effondré à plat sur le sol (mais en connexion) complète ce que l'on savait de l'architecture des murs latéraux ; à l'extérieur, les petits pilastres constituaient, deux à deux, les pieds droits d'arcs aveugles (à l'aplomb des grandes niches intérieures), tandis que le pilastre



central (de chacun des groupes de trois) s'élevait seul jusqu'au niveau de l'architrave. Le niveau supérieur de la corniche correspondante atteignait environ 9,25 m de hauteur.

Cette hauteur se retrouvait bien entendu en façade à la base des demi-frontons qui existaient à l'aplomb des galeries latérales. Et, compte-tenu de la hauteur de ceux-ci, compte-tenu aussi de la hauteur de l'entablement et du fronton de la partie centrale, on est amené à donner au sommet de celui-ci, dans une restitution qui reste incomplète, une hauteur minimum de 21 mètres.

Le type de construction : petit appareil à rangs de briques, le style de la décoration architecturale (qui paraît issu de l'école trévire), celui de certaines sculptures (coiffure féminine à la mode de Faustine Jeune), la série des monnaies re-

cueillies dans les niveaux antérieurs, orientent, comme pour le théâtre, vers une datation de l'essentiel du bâtiment aux environs du milieu du II^e siècle.

À l'origine les cérémonies religieuses comportaient probablement des processions autour des « cellae », dans la galerie, « de la gauche vers la droite », selon un rite traditionnel en Gaule. Mais les découvertes faites devant l'entrée des « cellae », et plus encore dans les galeries (couches cendrées avec des monnaies, tessons de poterie, objets divers et ossements d'animaux), ont fait avancer une hypothèse selon laquelle, plus particulièrement au cours du troisième quart du III^e siècle, se seraient développés des rites sur lesquels on est mal renseigné, mais qui devaient

comporter le dépôt d'offrandes dans des foyers allumés à cette fin, dans les parties de l'édifice en question.

Quant aux divinités auxquelles le temple était dédié, la découverte d'abord d'un petit caducée, puis celle — dans la galerie nord — d'une statuette en bronze de Mercure, orientent vers ce Dieu, dont le culte était particulièrement répandu en Gaule. Si cette hypothèse correspond à la réalité, il serait normal que Mmercure soit ici accompagné de sa « parèdre » habituelle Romerta, qui aurait pris place dans la deuxième « cella ».

À l'arrière du Temple a été découvert en 1976 un ensemble de statuette ou stèles votives en pierre, sculptées par des artistes locaux.

Le Temple est flanqué au sud d'un « Nymphée », bassin de 5 x 3 m et 2,35 m de profondeur, aux parois garnies de blocs de pierres bien assemboées, ainsi que le fond, malheureusement assez mal conservé dans ses superstructures et dont la partie arrière, encadrée dans le mur de clôture de la galerie sud, était ornée d'un motif en haut relief (peut-être Apollon et une nymphe). Un autre bassin principal, à livré au cours de l'été 1968, entre — 2 m et 2,50 m par rapport au sol antique, un ensemble de sculptures exceptionnelles : groupe comprenant divinité assise (la Terre mère ?), tenant patère et sceptre (celui-ci disparu), ayant à ses pieds un enfant et à côté d'elle une nymphe ; autre groupe comprenant une nymphe allongée avec un enfant derrière elle ; enfant tenant une tortue. Il s'y ajoutait une stèle votive : petit personnage offrant un oiseau. Les deux groupes, qui constituent maintenant un des gloires du Musée archéologique départemental de Guiry-en-Vexin, ne paraissent avoir pu prendre place dans le Temple que comme décoration d'un demi-fronton, probablement celui qui couronnait la partie latérale sud de la façade est.

Deux stèles figurées ornées sur deux faces, trouvées aux abords de la façade arrière, contrastent par leur style indigène avec les sculptures dont il vient d'être question.

Un troisième bassin, plus vaste (7,50 x 3,30 m) et plus profond (2,65 m) a été dégagé à l'ouest du second ; un escalier bien conservé y descend. Les monnaies qui ont été découvertes dans ce bassin, ainsi que dans le premier, montrent que tous deux sont restés en usage au moins jusqu'à la fin du IV^e siècle. Les trois bassins communiquent entre eux, au niveau le plus bas, par des canalisations en bois ; une canalisation du même type part de l'extrémité ouest du troisième bassin, vers un émissaire partant vers le nord-ouest et trop profondément enfoui pour être fouillé actuellement.

L'extrémité de ce qui était sans doute un quatrième bassin, dans lequel on descendait par un escalier de pierres, a été découvert à l'ouest du Temple ; la fouille n'a pu en être poursuivie en raison de l'importance de la nappe d'eau.

Au nord-est du Temple, à 8 m de celui-ci existait, d'une part un petit bâtiment (B.S. VIII ou Temple II) maintenant complètement arasé, mais dont l'architecture était aussi soignée que celle du Temple principal — d'après les blocs et fragments recueillis — et de même époque, dans les vestiges duquel ont été découverts en 1979 une exceptionnelle tête masculine en tôle de bronze, de tradition gauloise bien que datable de la 2^e moitié du II^e siècle, ainsi que plusieurs sculptures votives en pierre.